

lettre **DU** projet

Juin 2015

9^E ARR^T

LA SOUDE
HAUTS DE
MAZARGUES

S
hm

PROJET DE
RENOUVELLEMENT
URBAIN

RENOUVELLEMENT URBAIN

EN MARCHÉ

La Soude – Les hauts de Mazargues continue sa transformation avec des projets qui, demain, faciliteront le quotidien des habitants.

Ce grand territoire, aux portes du massif des Calanques, concentre des enjeux très forts en matière de mixité et d'accessibilité. La rénovation urbaine, entamée depuis déjà 2011, cherche à y répondre au moyen de multiples projets, la plupart déjà entamés. Afin de tendre vers une qualité urbaine optimale, ce renouvellement s'est engagé dans une démarche privilégiant des constructions économes en énergie, mais aussi s'appuyant sur les ressources préexistantes

du site. Grâce à ces multiples actions et engagements, le territoire a déposé sa candidature pour obtenir la labellisation nationale Eco-quartier. La réponse est attendue pour le mois de novembre. En attendant, les habitants ont ainsi déjà profité de la réhabilitation de plus de 1000 logements et commencent, depuis peu à voir le développement de l'allée des Calanques, une véritable voie verte dont le dessin a été le fruit de la concertation citoyenne. D'autres chan-

tiers, sur les espaces publics ou l'habitat, commencent à prendre forme, pour révéler, pas à pas, le futur de ce quartier à grande échelle.

Pendant cette phase de travaux, plusieurs animations, à chaque fois suivies par les riverains, se sont succédées. Elles permettent à la fois de fédérer les riverains aux projets mais aussi et surtout de poursuivre le dialogue entre la collectivité, les concepteurs et les habitants.

La circulation au centre de la discussion

Trois ateliers concernant la voirie et la circulation menés par les Robins des Villes se sont tenus en entre février et juin. Entre questionnements et propositions, la participation a permis de faire évoluer le projet et de fédérer les habitants autour de cette question centrale de la mobilité.

Ayant pour objectif de présenter la démarche de requalification de la voirie ainsi que l'équipe technique, le premier atelier a permis de faire émerger un diagnostic général partagé des usages. Question primordiale, la mobilité à La Jarre - Baou de Sormiou, est une véritable problématique pour les riverains qui ont largement évoqué le manque de sécurité piétonne, les embouteillages et la desserte en bus. Le croisement de l'avenue Colgate avec le boulevard du Vaisseau a lui aussi cristallisé de nombreuses attentes, notamment autour de la visibilité qui aujourd'hui fait défaut. Ce premier échange a également permis aux habitants de partager leurs craintes quant au Boulevard Urbain Sud (BUS). Marseille Provence Métropole, l'agence Guillermin et Mr Guelle, adjoint au maire de secteur ont souhaité rassurer les riverains en leur précisant que cette voie ne sera pas une voie rapide, mais un axe à

double-sens avec de nombreux passages piétons sécurisés. Lors du deuxième atelier, la communauté urbaine a présenté les résultats d'une étude « circulation et stationnement » portant sur tout le Sud du secteur, depuis le futur BUS jusqu'aux Calanques. Ces données objectives ont permis d'alimenter les débats et de s'interroger sur le devenir de la Jarre et du Baou, où la création rapide de nouveaux logements ces dernières années inquiète. Ainsi, l'allée des Calanques, initialement unique, proposera des alternatives à partir de l'avenue Colgate jusqu'à l'entrée des Calanques : l'un passant par la maison forestière, l'autre par la maison de quartier, actuellement en chantier, et un dernier en face du rond-point de Leclerc vers la Fontaine d'Ivoire. Par ailleurs l'avenue Colgate verra sa largeur limitée afin de réduire la vitesse à 50km/h. Enfin, le dernier rendez-vous a permis

aux habitants de discuter autour des esquisses de plans. Une rencontre au chantier a été organisée : le groupe d'habitants présents a cheminé le long du tracé de la future allée des Calanques et l'a balisé pour le rendre visible. Un moyen de se rendre compte directement des modifications à venir. Grâce à ces ateliers, habitants comme concepteurs, équipes techniques et maîtres d'ouvrage, ont pu aborder les problématiques dans leur globalité. Le projet est encore en cours d'élaboration, de prochains temps de concertation auront lieu à partir de la rentrée.



>>> **Marion Bourguelat**
a rejoint l'équipe
des Robins des villes
marseille@
robinsdesvilles.org
06 17 13 03 48

L'ALLÉE DES CALANQUES EN MARCHÉ

Entamés en septembre 2014, les travaux d'aménagement de l'allée des Calanques se poursuivront jusqu'à la rentrée 2015. En attendant la fin du chantier, les riverains ont déjà pu constater l'avancée de cet axe hors du commun qui reliera le centre ville aux calanques.

Du côté de la Soude, un premier tronçon de 300 mètres ainsi été réalisé, dessinant pas à pas, ce nouveau cheminement dédié aux modes doux. Cyclistes, joggers, piétons...pourront très bientôt profiter de ce nouveau parcours.



Allée des Calanques,
premier tronçon réalisé

ENTRETIEN

L'enjeu premier du renouvellement urbain est le logement. La résidence de la Soude n'échappe pas à la règle, comme en témoigne la réhabilitation de plus de 260 logements. Retour sur les enjeux de cette grande opération, avec Elisabeth Pagan, chef de projet chez le bailleur social 13 Habitat.

Quelles étaient les principales problématiques du site ?

La Soude est une résidence calme et recherchée par les habitants, bien entretenue, avec un bon aspect général. Cet ensemble construit dans les années 70 présente toutefois un vieillissement général. Les diagnostics réalisés ont révélé au niveau du bâti des problèmes d'imperméabilité, des fissurations et éclatement du béton des dalles de balcon, des pieds de garde-corps corrodés, ou encore des désordres en toitures terrasses. De même, un état des lieux a été réalisé sur les composantes paysagères du site. Il en est notamment ressorti l'aspect très sec de la dalle de parking, l'aspect dénudé du jardin attenant ainsi qu'une sensation d'enfermement générée par 1700 m² d'espace minéral, s'étendant devant les entrées A1 à A4.

Quelles seront vos interventions ?

Les objectifs du programme de réhabilitation et de résidentialisation seront donc de revitaliser le cœur d'îlot en créant une véritable place agrémentée d'espaces verts, d'uniformiser et de moderniser les façades, de remédier au vieillissement des espaces résidentiels et enfin d'améliorer le stockage des ordures ménagères. Les travaux de réhabilitation porteront plus particulièrement sur la refectation des toitures terrasses, la mise en sécurité des toitures, le ravalement des



RÉHABILITATION À LA SOUDE

façades, l'isolation des murs pignons de bâtiments, le remplacement des garde-corps des balcons, la mise en place de grilles de défense en rez-de-chaussée, l'amélioration de la VMC, la condamnation des vide-ordures, la création de locaux poubelles extérieurs et l'amélioration des parvis d'entrée.

La dalle concentre beaucoup d'attentes, comment sera-t-elle traitée ?

Cette dalle abrite une cinquantaine de garages inutilisés depuis des années. Pour rendre l'espace en pied d'immeuble plus agréable et limiter les nuisances, nous allons la démolir. Afin de rattraper le niveau, des paliers seront créés avec des îlots végétalisés. Une vingtaine de places

de stationnement seront enfin aménagées à l'entrée de la résidence.

Les travaux modifient-ils le quotidien des habitants ?

Afin de limiter les interactions entre le chantier et les riverains, un retournement provisoire des entrées est aménagé. Concrètement, les entrées habituelles sur le pourtour de la dalle sont condamnées. Les riverains doivent donc emprunter les caves, elles-mêmes réhabilitées, afin d'entrer et sortir. Cette situation durera trois mois, le temps du chantier.



Le Hameau des Pins, (re)programmation

Suite au comité de pilotage du 2 février dernier, la démolition des 20 villas du bailleur social Erilia a été confirmée par les partenaires (ANRU, Etat, Ville, MPM...). Le programme du Hameau des Pins pour le relogement et la reconstitution des 20 logements sociaux a été défini comme suit :

- reconstruction sur site d'une dizaine de villas pour Erilia
- relogement de 4 ménages dans une opération d'acquisition-amélioration d'un bâti au 1 boulevard de la Cayolle
- relogement hors du quartier d'une personne qui en a fait la demande

Une permanence avec Erilia, MRU et le service politique de la ville sera assurée au café chantier le 9 juillet prochain, à 14H. Elle sera l'occasion de dévoiler et valider, avec les habitants, l'esquisse de projet des villas ainsi que les propositions de relogements.

ESPACES VERTS

JARDINAGE À LA CAYOLLE

Le 18 mars, une cinquantaine de personnes se sont déplacées à la Cayolle pour jardiner dans d'anciennes baignoires d'immeubles du bailleur Logirem à La Jarre. Différents végétaux ont été plantés suivant la méthode « en lasagnes », en collaboration avec le Geres.

L'initiative a été menée afin de « commencer des actions pour préfigurer le futur jardin partagé et sensibiliser les habitants à la question du jardinage », précise Marion Bourguelat, chargée de mission au sein des Robins des Villes. Succès chez les habitants, cet atelier s'est poursuivi avec un second rendez-vous autour de la thématique potagère. D'autres rencontres sont au programme.

LANCEMENT DU DÉFI TRI

Le renouvellement urbain n'améliore pas seulement le bâti. Les pratiques, aussi, évoluent : elles tendent vers la prise en compte des enjeux du développement durable. Le GERES, ONG de développement spécialisée dans l'énergie durable et la protection de l'environnement, œuvre en ce sens en mettant notamment en place des ateliers autour du tri sélectif. Au Baou de Sormiou, des ateliers ont été menés pour expliquer la chaîne du tri et les gestes à adopter. À l'occasion de la fête du quartier du 26-27 juin prochain, le GERES poursuivra son action en proposant des animations autour du recyclage. En septembre, elle lancera, enfin, le Défi Tri, un challenge de tri sélectif autour des trois points d'apport volontaires, nouvellement installés selon les préconisations des habitants.

ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Le parc ludico sportif dévoile ses premiers contours

ENTRETIEN Aménagement attendu, le parc ludico-sportif du Baou de Sormiou sera achevé fin septembre. En attendant de profiter de ce nouvel espace public, Yvann Pluskwa et Céline Castagnet, architectes en charge du projet, nous expliquent les fondamentaux de leur conception.

Quelles sont les grandes intentions de ce projet ?

Le site était un terrain vague, à l'articulation de trois espaces. Avec le projet du parc ludico-sportif, nous souhaitons en premier lieu, offrir un véritable espace de convergence qui rassemble ces différents secteurs et leurs habitants. L'autre grand principe de ce projet est de créer des surfaces et aménagements qui absorbent les fortes différences de niveau, afin que l'ensemble des concitoyens puissent profiter du lieu.

Quel est le programme de cet aménagement ?

C'est avant tout un espace public pour toutes les générations. Il se compose d'aires de jeux pour les enfants à proximité

de l'école des Calanques (primaire et maternelle), d'un espace pour jouer à la pétanque, d'un terrain poly-sport ouvert en permanence, ainsi que d'un grand terrain de football pour les entraînements du Club et des scolaires. L'ensemble est relié par un mail et par un jeu de terrasses, mettant en scène activités et usagers.

Comment avez-vous pensé le paysage ?

Le projet est aux abords du parc des Calanques. C'est à partir de cette présence géographique structurante que nous avons imaginé l'aménagement du parc ludico-sportif. Il s'inscrit ainsi dans une continuité paysagère par des choix de matériaux au ton clair et minéral, comme la roche calcaire.



CALENDRIER 2015

Livraison du parc ludico-sportif

Reprise du chantier Terra Lumina (Logirem)

Fin du chantier de voirie à la Soude (avenues de la Martheline et de la Barquière)

Concertation voirie du Baou de Sormiou

Fin 2015
Fin du chantier de réhabilitation et de résidentialisation de Logirem au Baou de Sormiou

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE